

Besançon, le 23 avril 2010

**Jacques GROSPERRIN**

*Député du Doubs*

**Monsieur Abdelkrim AMOURA**  
**Directeur régional de Réseau Ferré de France**  
**2 rue Plançon – La City**  
**25000 BESANCON**

Monsieur le Directeur régional,

Mon attention a récemment été appelée par des riverains des rues Nicolas Bruand et Henri Baigue à Besançon, à propos du trafic ferroviaire à partir de décembre 2011 entre la gare de Besançon-Viotte et celle de Besançon-Franche-Comté-TGV.

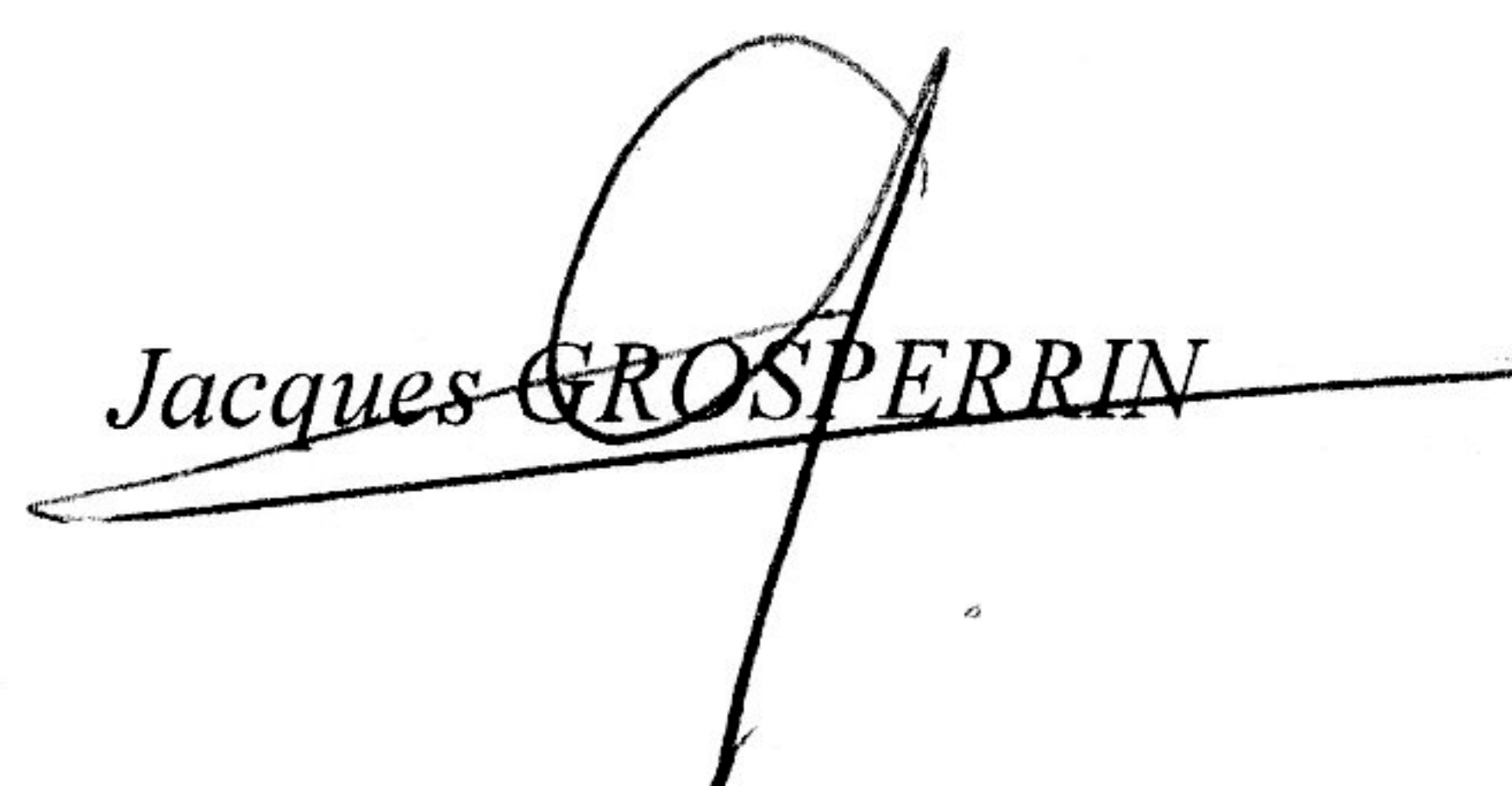
En effet, ces personnes redoutent des nuisances sonores et vibratoires importantes. Selon l'étude d'impact réalisée par RFF dans ce secteur, le trafic générera un volume sonore inférieur au seuil légal autorisé.

Néanmoins, lors d'une réunion en janvier 2010 au Foyer de la Cassotte, un technicien de RFF a déclaré que seule une couverture du tronçon jusqu'au tunnel de Saint-Claude serait efficace en matière d'isolation phonique, mais non envisageable en raison du coût que cela impliquerait. De même, dans l'Est Républicain du 21 mars 2010, un représentant de RFF, à propos de ces mêmes nuisances, déclare que si RFF s'est trompé en réalisant les simulations, des mesures seront prises.

Ces déclarations laissent planer un certain scepticisme auprès des riverains des Chaprais qui souhaiteraient, pour plus de tranquillité, que la couverture du tronçon soit réalisée, à l'aide, éventuellement, des produits de la vente des terrains Pomona.

Vous remerciant de l'attention que vous porterez à cette démarche, je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Directeur régional, l'expression de mes sincères salutations.

*Très sincèrement*

  
Jacques GROSPERRIN